



Seine
Normandie

AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

Délibération n° CC/26-189

Création d'emploi permanent : Chef(fe) d'équipe - Agent polyvalent

Date de convocation :
18/09/2026

Conseillers en exercice : 102

Conseillers présents : 81

Conseillers votants : 94

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de Seine Normandie Agglomération, Centre Culturel Guy Gambu, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 24 septembre 2026 à 18h00.

Etaient présents :

Patrick MÉNARD (AIGLEVILLE), Jean-François WIELGUS (BOIS-JEROME-ST-OUEN), Arnaud DUFOSSÉ (BOISSET-LES-PRÉVANCHES), Patricia BARTOLI (BOUAFLES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Nicolas MITSIALIS (BUEIL), Sébastien DULAC (CAILLOUET-ORGEVILLE), Guillaume GRIMM (CHAIGNES), Gilles LE MOAL (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF-PRES-VATTEVILLE), Xavier TOURNEUR (ECOUIS), Pascal DUGUAY (FAINS), Aline BERTOU (FRENELLES-EN-VEXIN), Christine HUMBERT (GASNY), Stéphanie LEBEL (GUISENIERS), Olivier SWITALA (HARDENCOURT-COCHEREL), Lydie LEGROS (HÉCOURT), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), José GODIN (HEUBÉCOURT-HARICOURT), Claude CONTE (HEUQUEVILLE), Serge FONTAINE (HOULBEC COCHEREL), Jean-Michel GROSSI (LA BOISSIÈRE), Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Nathalie LEBEL (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE), Jean-Marc LUBAS (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE), Loïc BUISSON (LA HEUNIÈRE), Christophe BASTIANELLI (LA ROQUETTE), Delphine LAPORTE (LE CORMIER), Jérôme PLUCHET (LE THUIT), Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Léopold DUSSART (LES ANDELYS), Christian LEPROVOST (LES ANDELYS), Clément BELLIERE (LES ANDELYS), Armelle KRATZ (LES ANDELYS), Martine SEGUÉLA (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MÉNILLES), Gérard PETIT (MEREY), Michel LAGRANGE (MESNIL-VERCLIVES), Pascal GIMONET (NEUILLY), Pascal LEHONGRE (PACY-SUR-EURE), Hugues PERROT (PACY-SUR-EURE), Louise THOMAS (PACY-SUR-EURE), Armelle MAROILLEZ (PACY-SUR-EURE), Gilles AULOY (PORT-MORT), Pascal MAINGUY (PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX),

Patrick HEITZ (ROUVRAY), Pieternella COLOMBE (SAINT-MARCEL), Marie-Françoise BONNANS (SAINT-MARCEL), Jean-Loup HERMIL (SAINT-MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT-VINCENT-DES-BOIS), Erika SIMEK (SAINTE-COLOMBE-PRÈS-VERNON), Laurent LEGAY (VATTEVILLE), Elodie NICOLAS (VAUX-SUR-EURE), Dominique MORIN (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Léocadie ZOCLI ZINSOU (VERNON), Tristan SAVINO (VERNON), Marie-Christine GINESTIÈRE (VERNON), Dimitri CHIMOT-KANE (VERNON), Patricia DAUMARIE (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON), Eddy BOITHEAUVILLE (VERNON), Isabelle GUESDON (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Sandra AZEVEDO (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), Anne-Marie DEZITTER (VERNON), Josselin LAUNAY (VERNON), Amandine LIARD (VERNON), Charles ETILE (VERNON), Michel JOUYET (VEXIN-SUR-EPTE), Emmanuel BOURDON (VEXIN-SUR-EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN-SUR-EPTE), Elisabeth LEROY (VÉZILLON), Marie-Odile ANDRIEU (VILLEZ-SOUS-BAILLEUL), Agnès LENEVEU (VILLIERS-EN-DÉSOEUVRE), Maurice ROUSSEAUX (suppléant de Didier RAULIN - CHAMBRAY), Marine ROULAND-BOHAIN (suppléant de Sébastien DEPOIX - GIVERNY), Alain CARPENTIER (suppléant de Francis SAUVALLÉ - HARQUENCY), Sylvie GIRAUD (suppléant de Hubert PINEAU - MEZIERES EN VEXIN), Pascale BILLARD (suppléant de Thibaut BEAUTÉ - NOTRE-DAME-DE-L'ISLE)

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Vincent LEROY à Monsieur Patrick HEITZ
Monsieur Pascal JOLLY à Madame Christine HUMBERT
Madame Laurence MENTION à Madame Aline BERTOU
Madame Charlène GUILLOT-MARCHETTI à Monsieur Christian LEPROVOST
Madame Karine DUMOULIN à Madame Erika SIMEK
Monsieur Louis GARCIA à Monsieur Serge COLOMBEL
Monsieur Rémi FERREIRA à Madame Sandra AZEVEDO
Monsieur François OUZILLEAU à Monsieur Jérôme GRENIER
Monsieur Sébastien LECORNU à Monsieur Frédéric DUCHÉ
Monsieur Aurélien CHARRIER à Monsieur Dimitri CHIMOT-KANE
Madame Camille VANDERLYNDEN à Monsieur Tristan SAVINO
Monsieur Baptiste LECOINTRE à Madame Dominique MORIN
Madame Véronique MONFILLIATRE à Madame Pieternella COLOMBE

Absents :

Monsieur Gaël MUSQUET
Monsieur Freddy BIZARD
Monsieur Xavier PUCHETA
Madame Hélène MARTINEZ
Madame Agnès MARRE
Monsieur Sébastien BOITTE
Madame Angéline BYLYKBASHI
Madame Lysianne ELIE-PARQUET

Secrétaire de séance : Lorine BALIKCI

Le Conseil Communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L313-1, L332-8, L332-10 et L332-14 et suivants ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouvert aux agents contractuels ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent pour le poste de chef(fe) d'équipe – Agent polyvalent ;

Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De créer un emploi permanent de Chef(fe) d'équipe – Agent polyvalent sur un grade du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou du cadre d'emplois des agents de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps complet, pour exercer les fonctions suivantes :

- Management et coordination ressources humaines :
 - * Encadrement de proximité : Diriger et coordonner le travail d'une équipe de 3 agents.
 - * Gestion des plannings : Piloter les plannings des manifestations en collaboration avec la responsable des locations de salle et gérer le planning de son équipe.
 - * Interlocuteur de référence : En lien avec la responsable des locations de salles, être le contact privilégié des usagers (associations, administrés) et des prestataires extérieurs.
- Gestion technique et logistique :
 - * Mise en place des espaces : Coordination du montage, démontage et nettoyage des salles selon les configurations demandées (tables, chaises, panneaux, etc.).
 - * Régie technique : Installation, exploitation et supervision des équipements de sonorisation et d'éclairage.
 - * Suivi du matériel : Maintenance et entretien préventif du mobilier et du matériel technique.
 - * Amélioration continue : Participation active à la réflexion sur les investissements nécessaires pour moderniser et optimiser les salles.
- Maintenance et supervision du bâtiment :
 - * Entretien de premier niveau : Gestion et supervision de petits travaux de réparation et de dépannage (changement d'ampoules, petite serrurerie, reprises de peinture légères).
 - * Veille technique : Contrôle régulier de l'état général des infrastructures et signalement de toute anomalie structurelle à la direction.
 - * Suivi des interventions : Coordination avec les services techniques ou prestataires pour les travaux de maintenance spécialisée.

- Référent sécurité (missions SSIAP) :
 - * Prévention : Assurer la prévention des risques d'incendie et de panique au sein du bâtiment.
 - * Contrôle réglementaire : Vérifier le bon fonctionnement des alarmes, des extincteurs et la vacuité des issues de secours.
 - * Opérations de terrain : Réaliser des rondes de sécurité avant, pendant et après chaque manifestation.
 - * Intervention : Appliquer les consignes d'évacuation et intervenir immédiatement en cas d'incident.
 - * Sensibilisation : Faire respecter le règlement intérieur et les consignes de sécurité aux usagers.

Article 2 : D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L332-8, L332-10 et L332-14 du code général de la fonction publique, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.

Article 3 : De prévoir les crédits nécessaires au budget de l'exercice.

Article 4 : L'agent devra détenir un niveau de formation et/ou une expérience professionnelle correspondant aux missions demandées sur le poste. L'agent sera nommé sur un grade du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou du cadre d'emplois des agents de maîtrise et la rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire de ce grade et du régime indemnitaire fixé par délibérations du Conseil Communautaire (filière technique).

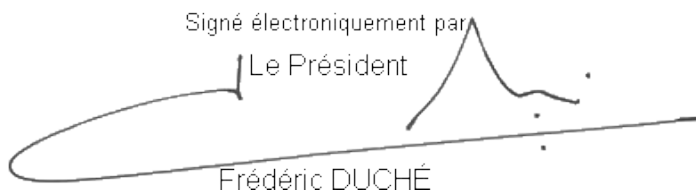
Article 5 : La présente délibération sera publiée sur le site internet sna27.fr et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 6 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité des votants (Ne prend pas part au vote : M. Hubert PINEAU, M. Fabrice CAUDY ; Abstention : M. Didier RAULIN, M. Charles ETILE ;)

Fait en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Signé électroniquement par
Le Président

Frédéric DUCHÉ

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux). La juridiction peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible au public à l'adresse suivante : www.telerecours.fr

N°	Poste	Missions
Pôle Enfance et citoyenneté et culture		
1	Enseignant(e) spécialité classe CHAM	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique.
2	Enseignant(e) spécialité danse classique	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique.
3 -	Enseignant(e) spécialité trombone	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique.
4	Enseignant(e) accompagnement piano – formation musicale	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif,

		- Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique.
5	Enseignant(e) spécialité éveil musical – formation musicale	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique.
6	Enseignant(e) spécialité éveil musical	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique.
7	Enseignant(e) spécialité théâtre	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective,

		- Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique.
8	Enseignant(e) spécialité théâtre	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique. -
9	Enseignant(e) spécialité flûte traversière	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique.
10	Enseignant(e) spécialité batterie	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction),

		- Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique. -
11	Enseignant(e) spécialité musiques actuelles/Direction d'ensemble	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique. -
12	Enseignant(e) spécialité formation musicale	- Enseigner la discipline dominante, - Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif, - Définir les compétences à acquérir par cycle dans le respect des textes en vigueur, - Participer à la vie culturelle et artistique du service (dans et hors les murs), - Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective, - Avoir un contact écrit et oral avec les parents, - Etre responsable de département pédagogique potentiel (élu par ses pairs tous les 3 ans), - Etre responsable de projet pédagogique ponctuel (chef de projet nommé par la direction), - Participer en tant qu'artiste interprète à la saison artistique.
13	Chef(fe) d'équipe – Agent polyvalent	- Management et coordination ressources humaines : * Encadrement de proximité : Diriger et coordonner le travail d'une équipe de 3 agents. * Gestion des plannings : Piloter les plannings des manifestations en collaboration avec la responsable des locations de salle et gérer le planning de votre équipe. * Interlocuteur de référence : En lien avec la responsable des locations de salles, être le contact privilégié des usagers (associations, administrés) et des prestataires extérieurs. - Gestion technique et logistique * Mise en place des espaces : Coordination du montage, démontage et nettoyage des salles selon les configurations demandées (tables,

		chaises, panneaux, etc.). * Régie technique : Installation, exploitation et supervision des équipements de sonorisation et d'éclairage. * Suivi du matériel : Maintenance et entretien préventif du mobilier et du matériel technique. * Amélioration continue : Participation active à la réflexion sur les investissements nécessaires pour moderniser et optimiser les salles. - Maintenance et supervision du bâtiment * Entretien de premier niveau : Gestion et supervision de petits travaux de réparation et de dépannage (changement d'ampoules, petite serrurerie, reprises de peinture légères). * Veille technique : Contrôle régulier de l'état général des infrastructures et signalement de toute anomalie structurelle à la direction. * Suivi des interventions : Coordination avec les services techniques ou prestataires pour les travaux de maintenance spécialisée. - Référent sécurité (missions SSIAP) * Prévention : Assurer la prévention des risques d'incendie et de panique au sein du bâtiment. * Contrôle réglementaire : Vérifier le bon fonctionnement des alarmes, des extincteurs et la vacuité des issues de secours. * Opérations de terrain : Réaliser des rondes de sécurité avant, pendant et après chaque manifestation. * Intervention : Appliquer les consignes d'évacuation et intervenir immédiatement en cas d'incident. * Sensibilisation : Faire respecter le règlement intérieur et les consignes de sécurité aux usagers.
Pôle Aménagement, transitions et mobilités		
1	Chargé de mission Scot et observation foncière	Mise en œuvre du SCoT : - Mettre en place les outils et suivre le bilan de l'application du SCoT, - Analyser la compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec le SCoT, préparer les bilans et accompagner les communes dans la mise en compatibilité de leurs documents avec le SCoT,

		- Elaborer les avis de l'agglomération sur les PLU en révision ou en élaboration en lien avec l'ensemble des services concernés par les compétences de l'agglomération, - Préparer le débat annuel sur la politique locale de l'urbanisme après transfert de compétence. Gestion des évolutions des documents communaux : - Accompagnement technique des communes dans leurs procédures de modification ou révision, - Vérification de la cohérence de ces modifications avec les orientations du SCoT, - Gestion administrative des procédures. Observation Foncière (ZAN) : - Créer un observatoire foncier du territoire pour suivre la consommation foncière dans le cadre de la Loi Climat Résilience (Zéro Artificialisation Nette) pour suivre la consommation d'espaces via les outils SIG et analyser la trajectoire de sobriété foncière du territoire, - Préparer et rédiger les bilans triennaux pour les communes membres puis préparer le bilan pour l'agglomération après transfert de compétence.
Pôle Environnement et infrastructure		
1	Chargé de mission Plan intercommunal de sauvegarde (PICS)	- Réaliser le diagnostic territorial - Réaliser le diagnostic interne - Elaborer le Plan intercommunal de sauvegarde - Animer la gouvernance du projet - Assurer l'animation territoriale - Développer les partenariats - Préparer l'organisation opérationnelle

TABLEAU DES EFFECTIFS - CC du 24/09/2026 - EFFECTIFS AU 01/09/2026

Filière	Grade	Cat.	Temps de travail	Postes inscrits	Postes proposés	Postes pourvus	Postes vacants	Temps de travail	Postes créés	Postes pourvus
EMPLOIS FONCTIONNELS								ETP		
	Directeur général des services de 80 000 à 150 000 h	A	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
	Directeur général adjoint de 40 000 à 150 000 hab	A	TC	6	6	3	3	35,00	6,00	3,00
	SOUS TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS			7	7	4	3		7,00	4,00
	Administrateur	A	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
	Attaché hors classe	A	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
	Attaché principal	A	TC	9	9	9	0	35,00	9,00	9,00
	Attaché	A	TC	25	26	24	2	35,00	26,00	24,00
	Rédacteur principal de 1ère classe	B	TC	5	5	5	0	35,00	5,00	5,00
	Rédacteur principal de 2ème classe	B	TC	6	6	6	0	35,00	6,00	6,00
	Rédacteur	B	TC	25	25	21	4	35,00	25,00	21,00
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	TC	21	19	19	0	35,00	19,00	19,00
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	TC	19	17	17	0	35,00	17,00	17,00
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	TNC 25/35	1	0	0	0	25,00	0,00	0,00
	Adjoint administratif	C	TC	19	20	20	0	35,00	20,00	20,00
	SOUS TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			132	129	123	6		129,00	123,00
	Ingénieur hors classe	A	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
	Ingénieur principal	A	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
	Ingénieur	A	TC	10	10	10	0	35,00	10,00	10,00
	Technicien principal de 1ère classe	B	TC	5	5	5	0	35,00	5,00	5,00
	Technicien principal de 2ème classe	B	TC	4	4	4	0	35,00	4,00	4,00
	Technicien	B	TC	18	18	14	4	35,00	18,00	14,00
	Agent de maîtrise principal	C	TC	3	3	3	0	35,00	3,00	3,00
	Agent de maîtrise	C	TC	8	8	7	1	35,00	8,00	7,00
	Adjoint technique principal de 1ère classe	C	TC	7	7	6	1	35,00	7,00	6,00
	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TC	15	15	15	0	35,00	15,00	15,00
	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TNC 20/35	1	1	1	0	20,00	0,57	0,57
	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TNC 7,5/35	1	1	1	0	7,50	0,21	0,21
	Adjoint technique	C	TC	38	39	36	3	35,00	39,00	36,00
	Adjoint technique	C	TNC 30/35	0	0	0	0	30,00	0,00	0,00
	Adjoint technique	C	TNC 25/35	1	1	1	0	25,00	0,71	0,71
	Adjoint technique	C	TNC 24/35	1	1	1	0	24,00	0,69	0,69
	Adjoint technique	C	TNC 8/35	1	1	1	0	8,00	0,23	0,23
	Adjoint technique	C	TNC 7,32/35	1	1	1	0	7,32	0,21	0,21

Filière	Grade	Cat.	Temps de travail	Postes inscrits	Postes proposés	Postes pourvus	Postes vacants	Temps de travail	Postes créés	Postes pourvus
								ETP		
	Adjoint technique	C	TNC 2,5/35	1	1	1	0	2,50	0,07	0,07
	SOUS TOTAL FILIERE TECHNIQUE			117	118	108	9		113,69	104,69
ANIMATION	Animateur principal de 1ère classe	B	TC	2	2	2	0	35,00	2,00	2,00
	Animateur principal de 2ème classe	B	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
	Animateur	B	TC	4	4	3	1	35,00	4,00	3,00
	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	TC	17	17	17	0	35,00	17,00	17,00
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	TC	14	14	14	0	35,00	14,00	14,00
	Adjoint d'animation	C	TC	18	18	16	2	35,00	18,00	16,00
	Adjoint d'animation	C	TNC 11,24/35	1	1	1	0	11,24	0,32	0,32
	Adjoint d'animation	C	TNC 10,21/35	1	1	1	0	10,21	0,29	0,29
	Adjoint d'animation	C	TNC 17,85/35	2	2	2	0	17,85	1,02	1,02
	Adjoint d'animation	C	TNC 20,70/35	1	1	1	0	20,70	0,59	0,59
	Adjoint d'animation	C	TNC 22/35	1	1	1	0	22,00	0,63	0,63
	Adjoint d'animation	C	TNC 25/35	3	3	1	2	25,00	2,14	0,71
	Adjoint d'animation	C	TNC 28/35	0	0	0	0	28,00	0,00	0,00
	Adjoint d'animation	C	TNC 29,7/35	1	1	0	1	29,70	0,85	0,00
	Adjoint d'animation	C	TNC 30,67/35	1	1	1	0	30,67	0,88	0,88
	Adjoint d'animation	C	TNC 30/35	3	3	2	1	30,00	2,57	1,71
	Adjoint d'animation	C	TNC 32/35	1	1	1	0	32,00	0,91	0,91
	SOUS TOTAL FILIERE ANIMATION			71	71	64	7		66,21	60,07
	Cadre de santé supérieur	A	TC	1	0	0	0	35,00	1,00	0,00
	Cadre de santé	A	TC	0	1	1	0	35,00	1,00	1,00
	Puéricultrice de classe hors classe	A	TC	4	3	2	1	35,00	3,00	2,00
	Puéricultrice	A	TC	1	1	0	1	35,00	3,00	0,00
	Educatrice de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	TC	0	0	0	0	35,00	1,00	0,00
	Educatrice de jeunes enfants	A	TC	11	11	11	0	35,00	10,00	11,00
	Infirmière en soins généraux	A	TC	4	4	3	1	35,00	2,00	3,00
	Auxiliaire de puériculture cl supérieure	B	TC	10	10	9	1	35,00	8,00	9,00
	Auxiliaire de puériculture cl normale	B	TC	10	10	9	1	35,00	13,00	9,00
	ATSEM principal de 1ère classe	C	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
	Agent social principal de 1ère classe	C	TC	4	4	2	2	35,00	4,00	2,00
	Agent social principal de 2ème classe	C	TC	2	2	2	0	35,00	2,00	2,00
	Agent social	C	TC	2	2	1	1	35,00	2,00	1,00
	SOUS TOTAL FILIERE SOCIALE			50	49	41	8		51,00	41,00
SPORTIVE	Educateur des APS principal de 1ère classe	B	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
	SOUS TOTAL FILIERE SPORTIVE			1	1	1	0		1,00	1,00
	Bibliothécaire	A	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
	Conservateur de bibliothèque en chef	A	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00

Filière		Grade	Cat.	Temps de travail	Postes inscrits	Postes proposés	Postes pourvus	Postes vacants	Temps de travail	Postes créés	Postes pourvus
									ETP		
CULTURELLE	Bibliothèque	Attaché de conservation du patrimoine	A	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
		Assistant de conservation ppl 1ère classe	B	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
		Assistant de conservation ppl 2ème classe	B	TC	1	1	1	0	35,00	1,00	1,00
		Assistant de conservation du patrimoine	B	TC	7	7	7	0	35,00	7,00	7,00
		Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	TC	4	4	4	0	35,00	4,00	4,00
		Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	TC	3	3	3	0	35,00	3,00	3,00
		Adjoint du patrimoine	C	TC	7	7	6	1	35,00	7,00	6,00
		Adjoint du patrimoine	C	TNC 7/35	1	1	1	0	7,00	0,20	0,20
	Enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	TC	3	3	3	0	16,00	3,00	3,00
		Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	TNC 6/16	1	0	0	0	6,00	0,00	0,00
		Professeur d'enseignement artistique classe normale	A	TC	5	5	5	0	16,00	5,00	5,00
		Professeur d'enseignement artistique classe normale	A	15/16	1	1	1	0	15,00	0,94	0,94
		Professeur d'enseignement artistique classe normale	A	6/16	0	0	0	0	6,00	0,00	0,00
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	TC	10	9	8	1	20,00	9,00	8,00
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	16/20	1	1	1	0	16,00	0,80	0,80
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	15/20	1	1	1	0	15,00	0,75	0,75
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	13/20	1	0	0	0	13,00	0,00	0,00
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	8/20	1	1	1	0	8,00	0,40	0,40
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	7,5/20	2	2	2	0	7,50	0,75	0,75
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	7/20	2	2	2	0	7,00	0,70	0,70
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	5,4/20	1	1	1	0	5,40	0,27	0,27
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	5,5/20	1	1	1	0	5,50	0,28	0,28
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	5/20	1	1	1	0	5,00	0,25	0,25
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère	B	4/20	1	1	1	0	4,00	0,20	0,20
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	TC	7	6	6	0	20,00	6,00	6,00
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	19,25/35	1	1	1	0	19,25	0,96	0,96
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	19/20	1	1	1	0	19,00	0,95	0,95
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	18/20	1	2	2	0	18,00	1,80	1,80
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	17,5/20	1	1	1	0	17,50	0,88	0,88
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	17/20	1	1	0	1	17,00	0,85	0,00
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	15/20	0	1	1	0	15,00	0,75	0,75
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	14/20	3	1	1	0	14,00	0,70	0,70
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	13/20	0	1	1	0	13,00	0,65	0,65
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	11,25/20	0	1	1	0	11,25	0,56	0,56
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	10,50/20	0	1	1	0	10,50	0,53	0,53
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	10/20	0	1	1	0	10,00	0,50	0,50
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	9/20	1	1	1	0	9,00	0,45	0,45

Filière		Grade	Cat.	Temps de travail	Postes inscrits	Postes proposés	Postes pourvus	Postes vacants	Temps de travail	Postes créés	Postes pourvus
									ETP		
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	8/20	1	2	2	0	8,00	0,80	0,80
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	7,5/20	1	2	2	0	7,50	0,75	0,75
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	7/20	2	2	2	0	7,00	0,70	0,70
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	6,5/20	2	2	2	0	6,50	0,65	0,65
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	6/20	2	3	2	1	6,00	0,90	0,60
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	5,5/20	2	1	1	0	5,50	0,28	0,28
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	5/20	2	2	2	0	5,00	0,50	0,50
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	4/20	1	0	0	0	4,00	0,00	0,00
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	4,5/20	1	1	1	0	4,50	0,23	0,23
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	B	3,25/20	1	0	0	0	3,25	0,00	0,00
		Assistant d'enseignement artistique	B	20/20	1	0	0	0	20,00	0,00	0,00
		Assistant d'enseignement artistique	B	7/20	1	0	0	0	7,00	0,00	0,00
		Assistant d'enseignement artistique	B	6.5/20	1	0	0	0	6,50	0,00	0,00
SOUS TOTAL FILIERE CULTURELLE				93	90	86	4		68,91	65,76	
		TOTAL		471	465	427	37	ETP	436,81	399,52	

Tableau des effectifs au 01/09/2026
Détail non nominatif CC 24/09/2026

CREATION DE POSTES (13)

• **Filière administrative**

Attaché Possibilité de recrutement	1 poste	Temps complet
Adjoint administratif Possibilité de recrutement	1 poste	Temps complet

• **Filière technique**

Adjoint technique Possibilité de recrutement	1 poste	Temps complet
---	---------	---------------

• **Filière médico-sociale**

Cadre de santé Nomination suite à un concours	1 poste	Temps complet
--	---------	---------------

• **Filière culturelle**

Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Changement de durée de travail	1 poste	Temps non complet 18/20 ^{ème}
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Changement de durée de travail	1 poste	Temps non complet 15/20 ^{ème}
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Possibilité de recrutement	1 poste	Temps non complet 13/20 ^{ème}
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Possibilité de recrutement	1 poste	Temps non complet 11.25/20 ^{ème}
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Possibilité de recrutement	1 poste	Temps non complet 10.5/20 ^{ème}
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Changement de durée de travail	1 poste	Temps non complet 10/20 ^{ème}
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Changement de durée de travail	1 poste	Temps non complet 8/20 ^{ème}
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Possibilité de recrutement	1 poste	Temps non complet 7.50/20 ^{ème}
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Possibilité de recrutement	1 poste	Temps non complet 6/20 ^{ème}

SUPPRESSION DE POSTES (19)

- Filière administrative**

Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe Régularisation suite à nomination concours et poste vacant	2 postes	Temps complet
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe Régularisation suite à nomination concours et départ	2 postes	Temps complet
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe Changement de durée de travail	1 poste	Temps non complet (25/35 ^{ème})

- Filière médico-sociale**

Cadre de santé supérieur Départ à la retraite	1 poste	Temps complet
Puéricultrice hors classe Régularisation suite à nomination à un concours	1 poste	Temps complet

- Filière culturelle**

PEA Hors classe Départ pour mutation	1 poste	Temps non complet (6/16 ^{ème})
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe Départ à la retraite	1 poste	Temps complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe Départ à la retraite	1 poste	Temps non complet (13/20 ^{ème})
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Changement de durée de travail	1 poste	Temps complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Changement de durée de travail	2 postes	Temps non complet (14/20 ^{ème})
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Changement de durée de travail	1 poste	Temps non complet (4/20 ^{ème})
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Fin de contrat	1 poste	Temps non complet (5.5/20 ^{ème})
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe Départ à la retraite	1 poste	Temps non complet (3.25/20 ^{ème})
Assistant d'enseignement artistique Changement de grade	1 poste	Temps non complet (7/20 ^{ème})
Assistant d'enseignement artistique Changement de grade	1 poste	Temps non complet (6.5/20 ^{ème})
Assistant d'enseignement artistique Régularisation de poste vacant	1 poste	Temps complet